



## **Section Syndicale CGT CSC DE SAINT GILLES**

### **RECLAMATIONS DP DU JEUDI 16 FEVRIER 2017**

2017-01-028 : Application de l'accord relatif au droit syndical : Article 2.3 Local Syndical  
Demande de chaises supplémentaires et d'une imprimante

2017-01-029 : Comment se fait-il que les coffrets naissance ont plus d'un an et demi de retard ? ». Le problème perdure, quand pensez-vous le régler ?

2017-01-030 : Pourriez-vous nous communiquer un planning jusqu'à la fin de l'année des dates des prochaines réunions DP.

2017-01-031 : L'employeur est tenu de mettre à disposition des représentants du personnel des panneaux d'affichage pour les délégués du personnel (L.2315-7 du Code du Travail) actuellement il n'y en a qu'un pour 3 organisations syndicales, veuillez faire le nécessaire.

2017-01-032 : Quelle est la date buttoir pour poser les vacances d'été ?

2017-01-033 : Manque de transparence ? PV de réunions IRP non fidèles

- Pourquoi les comptes rendus des réunions DP ne sont-ils pas du tout fidèles aux discussions en réunion, et donc en présence de nombreux témoins ? - Alors qu'ils ne devraient être que la transcription des réponses données par la direction ? - S'agit-il d'un manque de transparence ou d'entrave au fonctionnement des IRP ?

2017-01-034 : Comment se fait-il qu'il n'y ait aucun téléphone dans la zone Cash cela peut être préjudiciable en cas d'accident du travail pour une intervention urgente.

2017-01-035 : Le sol dans la cellule Cash est glissant est peut générer des accidents du travail, que comptez-vous faire ?

2017-01-036 : Au vu des volumes importants dans la cellule Cash pour éviter des temps d'attente aux préparateurs, auriez-vous la possibilité d'ajouter deux filmeuses.

2017-01-037 : Souvent les colis coincés dans les racks dynamiques ne correspondent pas au produit et peut générer des erreurs qui incombent aux préparateurs, quelle solution comptez-vous apporter ?

2017-01-038 : L'implantation de colis lourds dans les racks dynamiques au niveau 2, font courir un risque aux préparateurs et caristes d'accident du travail, est-ce que la GV pourrait les déplacer.

2017-01-039 : Des produits à forte rotation sont implantés dans les racks dynamiques, cela occasionne des temps d'attente important et des manquants pour les préparateurs, il serait souhaitable de les implanter ailleurs.

2017-01-040 : Les délégués du personnel CGT pensent que la titularisation uniquement de 3 caristes est insuffisante, au vu du nombre de polyvalent journalier entre 17 et 20 dans chaque équipe, nous demandons la titularisation dans chaque équipe de 6 caristes supplémentaires.

2017-01-041 : Pourriez-vous nous communiquer les prochains sessions Caces 5 pour l'année 2017 et nous communiquer les noms.

a) Pour quelle raison la direction impose aux salariés de passer le Caces 5 sur leur CPF, nous demandons que cela cesse.

2017-01-042 : Va-t-il y avoir d'autres postes périphériques qui seront créés d'ici la fin de l'année 2017 ?

a) Si oui, lesquels ?

b) Postes employés ?

c) Postes encadrements ?

2017-01-043 : Est-il possible de refuser une augmentation salariale ?

Au vu de son montant de 6,19 € par mois, ne pensez-vous pas que c'est un manque de respect vis-à-vis des employés, quand un agent de maîtrise niveau 5 percevra 260 € d'augmentation mensuelle !!!

2017-01-044 : Les élus CGT demandent à pouvoir consulter le registre du personnel.

2017-01-045 : Combien d'entretiens préalable au licenciement ont eu lieu pour l'année 2016 ?

2017-01-046 : Cellule J : Forte odeur dû aux produits, sommes nous dans les normes concernant les inhalations chimiques.

2017-01-047 : a) Sur quels textes vous appuyez vous pour refuser de verser la prime de productivité à un cariste polyvalent qui a fait plus de 40% de son temps et a effectué à la demande de la direction une autre polyvalence sur la nacelle (quel article du code du travail, quel article de la convention collective, de l'accord d'entreprise, de son contrat de travail, quelle note de service, quel usage ?)

b) Est-ce que vous comptez lui donner sa prime?

2017-01-048 : Pourquoi tous les salariés n'ont pas droit aux mêmes avantages dans les mêmes équipes, dans telle situation.

a) Pourquoi certains préparateurs de l'équipe d'après-midi qui effectuent des HS ont droit à avoir de bonnes commandes et d'autres préparateurs de l'équipe du matin qui effectuent des HS, n'y ont pas droit ?

b) Pourquoi cette différence de traitement ?

c) Nous demandons la même égalité de traitement pour les préparateurs de l'équipe du matin.

2017-01-049 : Comment se fait-il que sur la majorité des sites il y a des achemineurs à la réception, et sur le site de Saint-Gilles, non ? Au vu des distances parcourues par les caristes, pourriez-vous créer des postes ?

2017-01-050 : Il serait judicieux d'enlever le circuit épicerie aux préparatrices, et également quand on demande des caristes en polyvalences de venir en décaler, de leur proposer en priorité.

2017-01-051 : Faite un rappel aux moyens généraux des règles de sécurité avant qu'il arrive un accident grave.

2017-01-052 : Cellule 3 zones boxes, pourquoi stockez-vous autant de palettes vides, cela réduit la zone de filmage.

2017-01-053 : Quel est l'objectif de la direction de faire signer aux salariés les consignes de sécurité quand ils ont terminés la réunion sur les ¼ sécurité.

2017-01-054 : De quel droit la direction se permet-elle de donner des consignes au médecin du travail quand à l'aptitude ou pas d'un salarié.

a) Avez-vous des connaissances médicales ?

b) Est-ce légal ?

2017-01-055 : Service nettoyage : Pourriez-vous fabriquer un support pour pouvoir poser les balais sur le chariot.

2017-01-056 : Quand comptez-vous revoir la qualité du film gris ?

2017-01-057 : Imprimante HS c'est récurrent, quelle est la solution ?

2017-01-058 : Pourquoi avoir implanté les cubi de vin dans l'allée 22 alors qu'ils étaient très bien dans l'allée 17.

2017-01-059 : Faite un rappel aux dispatcheurs de l'équipe d'après-midi de bien noter les arrêts, il est inadmissible que les préparateurs soient obligés de le demander plusieurs fois.

2017-01-060 : Veuillez rapidement titulariser des salariés au poste des retours au vu de la charge importante de travail.

2017-01-061 : Note de service de la direction concernant la prise des pauses diffuses de 2 X 10 minutes applicable à l'ensemble des salariés y compris les intérimaires.

a) Pour quelle raison un responsable de préparation se permet d'imposer aux nouveaux intérimaires de ne pas prendre les pauses diffuses, sous prétexte qu'ils coûtent trop chers à l'entreprise et ne sont pas productif, cela fait l'objet d'une discrimination vis-à-vis des intérimaires.

2017-01-062 : Comment détermine-t-on les risques psychosociaux ?

2017-01-063 : Veuillez nous communiquer le nombre d'accident du travail CDI/CDD/INTERIMAIRES depuis le début de l'année 2017.

**Les Délégués du personnel CGT :**

**D.MADEIRA/P.CASANOVA/S.MALEH/E.REGNIER**

**Délégué Syndical : J.FOUQUE**

